



Rapport d'activité 2013



www.agglo-montargoise.fr

Sommaire

- L'édito du Président	page 3
- Le Conseil communautaire et le Bureau	page 4
- L'organisation politique	page 6
- Le travail des Commissions	page 7
- Les compétences de la Communauté	page 8
- L'intérêt communautaire, le Conseil de développement	page 9
- Coopération décentralisée, communication et manifestations	page 10
- Le développement économique et touristique	page 11
- La politique de la ville et les affaires sociales	page 12
- L'aménagement de l'espace - Environnement	page 13
- La culture : Musée Girodet, Maison de la Forêt	page 14
- La culture : Médiathèque, Agorame, et évènements culturels	page 15
- Le sport	page 16
- Voirie et bâtiments	page 17
- SIG, Systèmes d'informations et Marchés publics	page 18
- La collecte et le traitement des ordures ménagères	page 19
- L'eau potable	page 20
- L'assainissement	page 21
- Les transports urbains	page 22
- L'accessibilité	page 23
- Les moyens humains	page 24
- L'organisation des services	page 25
- Les comptes administratifs 2013 : Chiffres clés – Evolution des finances de l'AME ...	page 26
- Le compte administratif 2013 : Grands équilibres - Soldes d'épargne	page 27
- Le compte administratif 2013 : Les dépenses	page 28
- Le compte administratif 2013: Les recettes et la dette	page 29
- Annexe 1 : Les membres du Conseil communautaire au 31/12/2013 ..	page 30
- Annexe 2 : La composition des Commissions au 31/12/2013	page 31

L'édito du Président



J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel d'activité 2013 de la Communauté d'agglomération.

Ce rapport vous présente les grands sujets sur lesquels travaillent quotidiennement les élus de la Communauté d'agglomération au service de ses 64 000 habitants :

- Installation des Conseillers communautaires des 5 nouvelles communes de l'AME ;
- Attributions de fonds de concours aux communes ;
- Aides économiques à l'installation de nouvelles entreprises ;
- Soutien au Centre de Formation des Apprentis ;
- Aides pour la construction de logements sociaux ;
- Aides aux associations dans le cadre de la politique de la ville ;
- Gestion du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ;
- Adoption de l'Agenda 21 de l'AME et du Plan Climat Energie Territorial ;
- Gestion de l'assainissement et de l'eau potable ;
- Aménagement des grandes voiries ;
- Adaptation des transports urbains ;
- Développement de l'accessibilité ;
- Actions de la Police intercommunale ;
- Actions des Agents de tranquillité publique et des Médiateurs des transports ;
- Poursuite des travaux de renouvellement urbain sur Le Plateau (ANRU) ;
- Gestion de l'aérodrome à Vimory ;
- Etape de l'épreuve cycliste internationale Paris-Nice à Vimory ;
- Match international de rugby France-Irlande des moins de 19 ans ;
- Organisation du 13ème Congrès des Plus Beaux Détours de France, avec l'OTSI de l'AME ;
- Succès de la Maison de la Forêt à Paucourt, augmentation de la fréquentation des spectacles programmés par l'AME, développement des animations de la Médiathèque de l'AME, accueil de délégations étrangères.

Ces quelques exemples montrent que l'AME, en partenariat avec la Région Centre et le Conseil général du Loiret, travaille au développement de l'emploi et du bien-être de ses habitants, dans le cadre du développement durable.

Bonne lecture !

Jean-Pierre DOOR
Président de la Communauté d'agglomération
Député-Maire de Montargis



Le Conseil communautaire et le Bureau

Le Conseil communautaire doit se réunir au minimum 4 fois par an. Il a connu une activité soutenue puisqu'en 2013 il s'est réuni en 9 occasions en séance publique et a pris 373 délibérations dont 365 à l'unanimité. Sept réunions du Conseil ont été précédées d'une réunion du Bureau, constitué du Président, du Premier Vice-président, des Vice-présidents et des Conseillers communautaires délégués. Chacune des communes y est représentée. Les projets de délibérations sont soumis préalablement aux Commissions concernées.

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2013 ONT ÉTÉ :

Conseil du 11/02/2013

- Installation des conseillers communautaires des communes de Chevillon-sur-Huillard, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Saint-Maurice-sur-Fessard et Solterre suite à l'extension du périmètre de l'AME.
- Election de vice-présidents supplémentaires ; création de la commission permanente Ruralité ; modification de la constitution des commissions permanentes de l'AME
- Approbation des budgets primitifs 2013 (budget principal, budgets annexes assainissement, eau potable, Ilot 22, ZA Grande Prairie à Chalette-sur-Loing, ZI Amilly)
- Versement d'un fonds de concours à la commune d'Amilly pour la création d'un centre d'art contemporain des Tanneries à Amilly

Conseil du 28/03/2013

- Modifications des statuts de l'Agglomération Montargoise Et rives du loing à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux
- Approbation des modifications statutaires du Syndicat mixte du SCoT du Montargois en Gâtinais et du Syndicat Mixte Arboria et désignation des représentants de l'AME au sein des Comités syndicaux
- Mise en œuvre des actions validées par le comité de pilotage du projet territorial de cohésion sociale sur le territoire de l'AME
- Soutien à un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Loing

Conseil du 06/06/2013

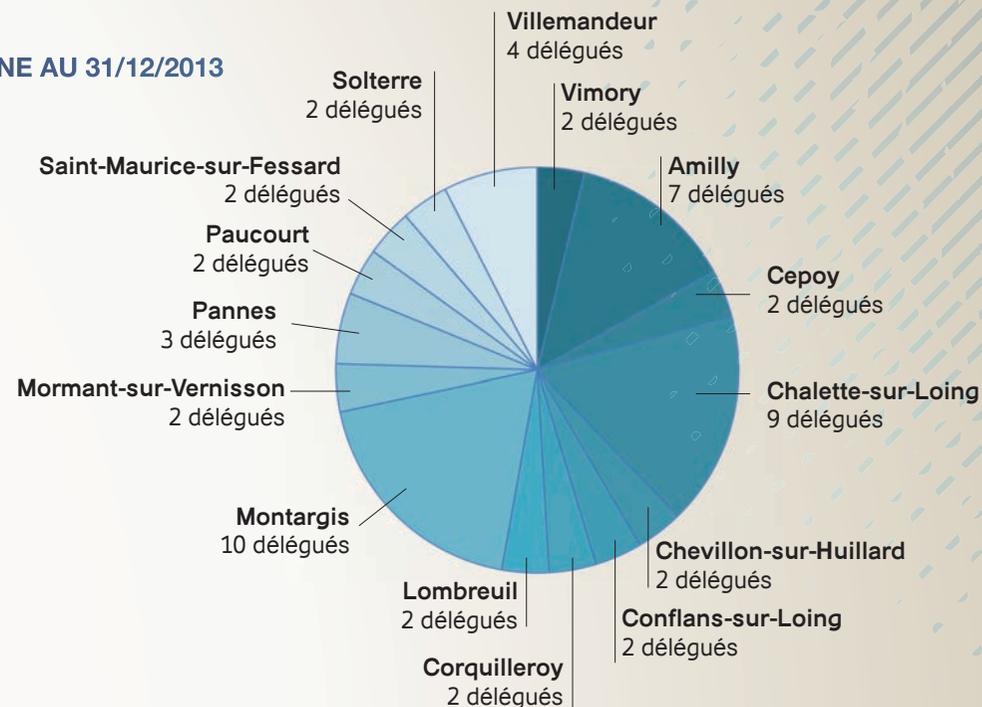
- Adoption de l'Agenda 21 de l'AME et du Plan Climat Energie Territorial AME/Pays Gâtinais

Conseil du 27/06/2013

- Reconnaissance d'intérêt communautaire de l'Accueil de jour de Montargis ; reconnaissance d'intérêt communautaire des rues du Parc et de l'Huilerie (en partie) à Saint-Maurice-sur-Fessard
- Mise en œuvre de la démarche d'entretien professionnel ; programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire ; conventionnement avec le Centre de gestion du Loiret concernant la mission d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité au travail
- Approbation du principe de création d'une maison de santé pluridisciplinaire à Montargis et autorisation à Monsieur le Président de solliciter des subventions auprès de l'ARS, du Conseil régional du Centre et du Conseil général du Loiret
- Signature du marché n° 13-038-S pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un stade multisports à Villemandeur
- Extension du périmètre de l'AME : Reprise de la compétence Transport scolaire par l'AME et approbation de la convention de transfert entre le Conseil général et l'AME



RÉPARTITION DES 53 DÉLÉGUÉS PAR COMMUNE AU 31/12/2013



Conseil du 02/09/2013

- PLU intercommunal – Commune d'Amilly – Approbation du projet de révision simplifiée secteur de la Zone industrielle et lieudit « Villeneuve »
- Conseil du 30/09/2013
- Approbation des modifications statutaires du SMIRTOM
- Reconnaissance d'intérêt communautaire de la zone d'activités Antibes Saint Firmin ; de l'activité de tir et de l'implantation d'un stand de tir ; du boulevard Kennedy, de la rue de Bel Air et de la rue des plantes à Villemandeur
- Aide économique en faveur de la Société Innolation à Amilly (zone industrielle)

Conseil du 30/09/2013

- Approbation des modifications statutaires du SMIRTOM
- Reconnaissance d'intérêt communautaire de la zone d'activités Antibes Saint Firmin ; de l'activité de tir et de l'implantation d'un stand de tir ; du boulevard Kennedy, de la rue de Bel Air et de la rue des plantes à Villemandeur
- Aide économique en faveur de la Société Innolation à Amilly (zone industrielle)

Conseil communautaire du 28/11/2013

- Adhésion à la Société Publique Locale (SPL) Ingenov 45
- Signature de l'avenant n° 9 au contrat de délégation de service public de production d'eau potable pour incorporation de la compétence distribution et fusion des contrats de distribution des communes d'Amilly, Chalette-sur-Loing, Montargis, Pannes et Villemandeur au contrat de production

Conseil communautaire du 19/12/2013

- Création d'une plateforme locale de rénovation énergétique de l'habitat privé sur le territoire du PCET – AME / Pays Gâtinais

L'organisation politique

15 communes : Amilly, Cepoy, Chalette-sur-Loing, Chevillon-sur-Huillard, Conflans-sur-Loing, Corquilleroy, Lombreuil, Montargis, Mormant-sur-Vernisson, Pannes, Paucourt, Saint-Maurice-sur-Fessard, Solterre, Villemandeur, Vimory

Conseil communautaire : 53 conseillers titulaires / 30 conseillers suppléants

Président : Jean-Pierre Door, Député-Maire de Montargis

Bureau Communautaire

Président : Jean-Pierre Door

1er Vice-Président : Gérard DUPATY

Vice-Présidents : Bernadette ABSOLU, René BEGUIN, Christian BOURILLON, Bernard DELAVEAU, Franck DEMAUMONT, Guy HAGHEBAERT, Dominique LAURENT, Gérard LELIEVRE, Robert LETORT, Eric PEPIN, Jean-Paul SCHOULEUR, Denise SERRANO, Frank SUPPLISSON

Conseillers communautaires délégués : Christian CHARPENTIER, Robert DUBOIS, Stéphane JAUBERT

17 commissions

Commission des finances

Frank SUPPLISSON

Commission des sports

Frank SUPPLISSON

Commission des affaires sociales

Franck DEMAUMONT

Commission environnement, développement durable, agenda 21

Denise SERRANO

Commission développement économique et touristique - formation - emploi

Guy HAGHEBAERT

Commission ruralité

Christian BOURILLON

Commission des travaux

Gérard DUPATY

Commissions des transports

Jean-Paul SCHOULEUR

Commission intercommunalité

Bernard DELAVEAU

Commission urbanisme / logement

Dominique LAURENT / Robert LETORT

Commission des affaires culturelles

Bernadette ABSOLU

Délégation de services publics
Commission d'ouverture des plis

Jean-Pierre DOOR

CHIFFRES CLÉS

64 000 habitants, 2^e agglomération du Loiret

Amilly : 7 Conseillers titulaires, 2 suppléants

Cepoy : 2 Conseillers titulaires, 2 suppléants

Chalette/Loing : 9 Conseillers titulaires, 2 suppléants

Chevillon/Huillard : 2 Conseillers titulaires, 2 suppléants

Conflans/Loing : 2 Conseillers titulaires, 2 suppléants

Corquilleroy : 2 Conseillers titulaires, 2 suppléants

Lombreuil : 2 Conseillers titulaires, 2 suppléants

Montargis : 10 Conseillers titulaires, 2 suppléants

Mormant/Vernisson : 2 Conseillers titulaires, 2 suppléants

Pannes : 3 Conseillers titulaires, 2 suppléants

Paucourt : 2 Conseillers titulaires, 2 suppléants

St-Maurice/Fessard : 2 Conseillers titulaires, 2 suppléants

Solterre : 2 Conseillers titulaires, 2 suppléants

Villemandeur : 4 Conseillers titulaires, 2 suppléants

Vimory : 2 Conseillers titulaires, 2 suppléants

Commission permanente d'appel d'offres

Jean-Pierre Door ou Gérard DUPATY

Commission d'évaluation des transferts de charges

Commission de sécurité des établissements recevant du public

René BEGUIN

Commission d'accessibilité des établissements recevant du public et des services publics

René BEGUIN

Commission consultative pour les services publics locaux

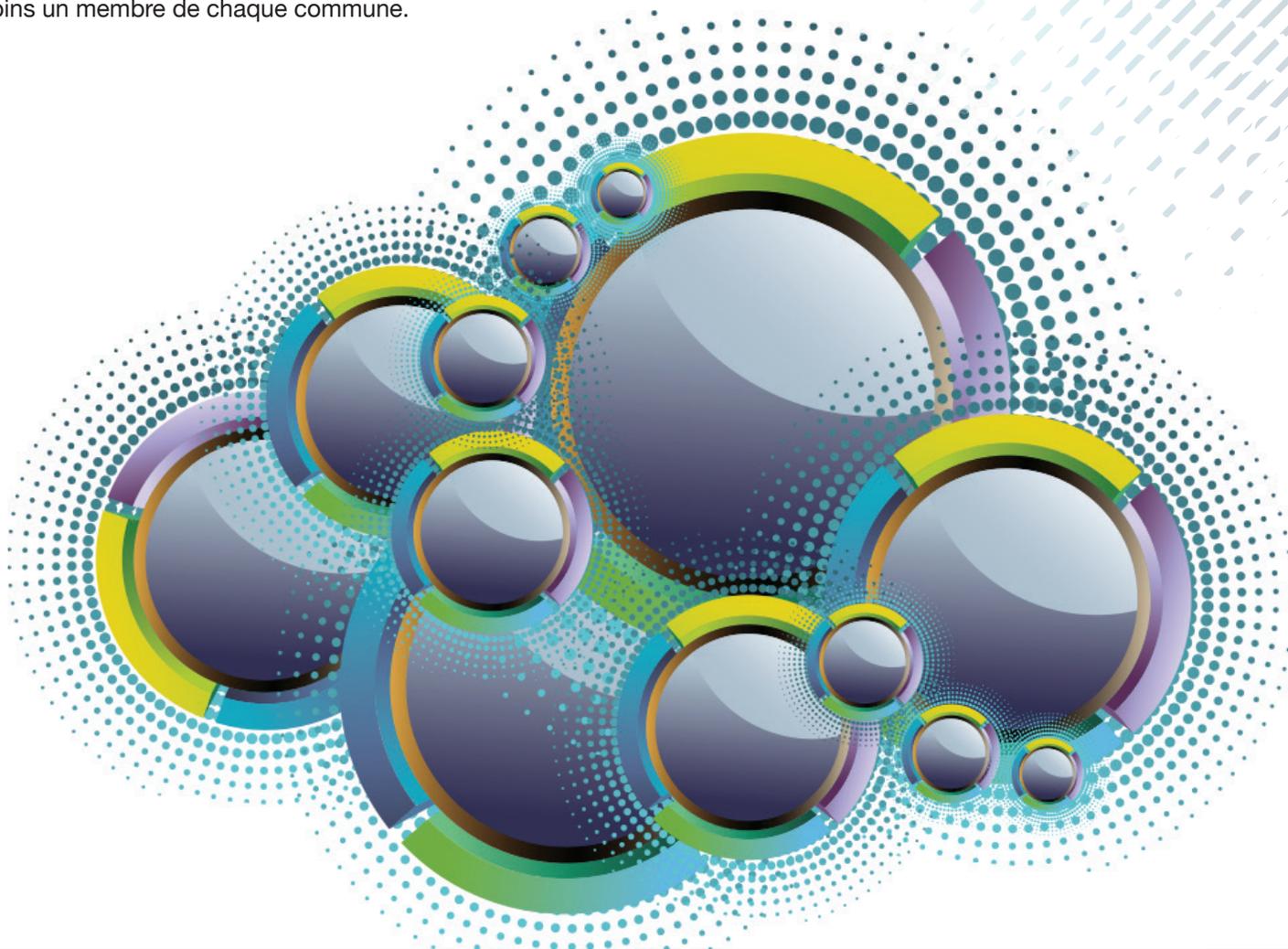
Eric PEPIN

Le travail des Commissions

Chaque Commission est constituée d'un délégué par commune (cf. composition des Commissions en annexe 2 p.31) et est supervisée par un Vice-Président. Il y a 16 Vice-présidents de Commissions désignés par le Conseil communautaire, la Commission permanente d'Appel d'Offres et la Commission de délégation de services publics étant présidées directement par le Président de la Communauté d'Agglomération ou son représentant.

La Commission locale d'évaluation des transferts de charges est une instance consultative qui a pour vocation de réaliser l'évaluation financière des transferts de compétences entre les Communes et la Communauté. Elle comporte au moins un membre de chaque commune. Elle s'est réunie une fois en 2013.

Les décisions prises lors des Conseils communautaires sont préparées préalablement au sein des 17 Commissions spécialisées. Le travail des commissions a été encore très important en 2013 (58) : Développement économique et touristique (8), Ruralité (2), Finances (6), Intercommunalité (3), Travaux (7), Urbanisme et logement (8), Transport (2), Affaires culturelles (6), Sports (7), Affaires sociales (2), Sécurité et accessibilité des établissements recevant du public (Sécurité : 57 visites et 33 études de dossier, Accessibilité : 6 visites et 46 études de dossier), Environnement, Développement durable et Agenda 21 (4), Services publics locaux (2), Accessibilité des services publics pour les personnes handicapées (1).



Les compétences de la communauté

Conformément à la loi Chevènement (11/07/99), les communautés d'agglomération doivent exercer au minimum 4 compétences obligatoires et 3 compétences optionnelles (à choisir parmi 5) auxquelles elles peuvent ajouter des compétences facultatives. Dans ce cadre, la Communauté a choisi d'exercer des compétences assez larges notamment en matière d'urbanisme, de culture et de sport. Ses compétences sont les suivantes :

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique (d'intérêt communautaire),
- Aménagement de l'espace (d'intérêt communautaire) et transports urbains,
- Politique de l'habitat et du logement (d'intérêt communautaire),
- Politique de la ville (d'intérêt communautaire).

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES RETENUES PAR LA COMMUNAUTÉ

- Voirie et parcs de stationnement (d'intérêt communautaire),
- Assainissement,
- Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs (d'intérêt communautaire).

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES sont particulièrement nombreuses

- (la Communauté a repris notamment les compétences exercées antérieurement par le District)
- - Protection de l'environnement d'intérêt communautaire, ramassage et traitement des ordures ménagères,
- - Production, transport et stockage de l'eau potable,
- - Politique touristique d'intérêt communautaire, politique culturelle d'intérêt communautaire, politique sportive d'intérêt communautaire, politique du contrat d'agglomération,
- - Elaboration, suivi, révision des documents d'urbanisme, Plan Local d'Urbanisme, et exercice du droit de préemption,
- - Institut Médico-Educatif, Office des retraités et personnes âgées de l'Agglomération Montargoise, Comité des œuvres sociales,
- - Lutte contre l'illettrisme et lecture publique,
- - Construction, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- - Défense incendie,
- - Soutien aux actions de formation.

L'AME gère une police intercommunale sur quatre communes (Cepoy, Corquilleroy, Pannes, Paucourt).



L'intérêt communautaire

Reconnaître l'intérêt communautaire revient à définir les politiques, les actions et les équipements qui par leur contenu, leur objet stratégique, leur dimension financière ou leur rayonnement sur le territoire intercommunal doivent être gérés par la communauté, et donc lui être transférés. Il se détermine à la majorité des deux tiers des membres du Conseil communautaire. En 2013, le Conseil communautaire a reconnu d'intérêt communautaire :

- La zone d'activités Antibes Saint Firmin
 - L'accueil de jour de Montargis,
 - L'activité d'un stand de tir,
 - Les rues du Parc et de l'Huilierie (en partie) à Saint-Maurice-sur-Fessard,
 - Du boulevard Kennedy, de la rue de Bel Air et de la rue des Plantes à Villemandeur



Le Conseil communautaire a également modifié ses statuts pour permettre, conformément au schéma départemental de coopération intercommunale, l'extension du périmètre de la Communauté d'agglomération aux communes de Chevillon-sur-Huillard, Lombreuil, Mormant-sur-Vernisson, Saint-Maurice-sur-Fessard et Solterre au 1er janvier 2013. La Communauté d'agglomération est composée de 15 communes membres. Le Conseil de Communauté dispose de 53 délégués titulaires et de 30 délégués suppléants. Le Bureau communautaire est composé du Président, du premier vice-président, de 14 vice-présidents et de 3 conseillers délégués. Chaque commune est représentée au Bureau. De plus, considérant la loi 2012-1561 du 31 décembre 2012 visant à assouplir les règles relatives à la refonte de la carte intercommunale qui modifie la loi 2010-1563 du 16 décembre 2010 de Réforme des Collectivités Territoriales, les statuts de l'AME ont été adaptés pour fixer le nombre maximal de sièges de la nouvelle assemblée délibérante qui sera mise en place après le renouvellement général des conseils municipaux de 2014.

De même, des modifications statutaires ont été apportées aux compétences facultatives à compter du 1er janvier 2014, date à laquelle l'Agglomération Montargoise sera compétente notamment en matière de distribution de l'eau potable en plus de la production, du transport et du stockage, ainsi qu'en matière de rivières et canaux.

Le Conseil de développement

Ce Conseil, aux côtés des élus locaux, est un lieu privilégié de participation de la société civile à l'action publique de l'agglomération. Il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs. Il est consulté sur l'élaboration du projet d'agglomération et sur toute autre question relative à l'agglomération, notamment sur son aménagement et son développement appréciés en terme de développement durable.

Le Conseil de développement de l'AME s'est réuni à trois reprises au cours de l'année 2013. Il est composé de représentants de différents organismes, entreprises ou associations : Jeune Chambre Economique de Montargis, Centre des Jeunes Dirigeants, Dirigeants Commerciaux de France, Chambre d'agriculture du Loiret, Pôle Emploi, Maison de l'Emploi de l'Est du Loiret (MEEL), FAP, AGAFOR, Mission locale, CCI, VNF, ADEL, Chambre des métiers et de l'Artisanat du Loiret, Lyonnaise des Eaux, Keolis Montargis, ORPADAM-CLIC, ALPEJ, Gâtinais nature, APAGEH, LogemLoiret, HAMOVAL, Syndicat du pays Giennois, Syndicat du Pays Gâtinais, Fédération des Unions commerciales, ONF, Comité départemental du tourisme, Comité régional du tourisme, Hot'Club, Musikair, APSAM, Tivolio, Ordre des experts-comptables.

Il a participé à la réalisation de l'Agenda 21, du Plan Climat Energie Territoriale (PCET). Il s'est activement impliqué dans la démarche initiée par le Conseil Régional dans les forums intitulés Ambitions 2020, bassin de vie de Montargis, préalable au futur Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST).

Coopération décentralisée, Communication et manifestations

LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : **13 décembre 2013** > Accueil d'une délégation chinoise de la province de Fujian.

LES PRINCIPALES MANIFESTATIONS :

25 janvier 2013 > Cérémonie des vœux au personnel de l'AME à Vimory,

1er février 2013 > Visite officielle de M. Pierre-Etienne BISCH, Préfet du Loiret et de la région Centre en présence de Mme Maria-Dolorès MARTINEZ-POMMIER, Sous-Préfet de Montargis,

1er mars 2013 > Rencontre Préfet et chefs d'entreprises du Montargois à la CCI du Loiret,

5 mars 2013 > Départ de Vimory de la deuxième étape de l'épreuve cycliste internationale Paris-Nice,

15 mars 2013 > Inauguration du Salon du Livre au Complexe sportif du Château Blanc à Villemandeur,

25 mars 2013 > Signature officielle de la convention AFPA/AME pour l'installation de séances de formation de l'AFPA à la pépinière de l'AME,

5 avril 2013 > Réception officielle des équipes de rugby de France et d'Irlande des moins de 19 ans au siège de l'AME avec le Président de la Fédération Française de Rugby,

6 avril 2013 > Match de rugby France Irlande des moins de 19 ans à Montargis,

Du 6 au 8 juin 2013 > Organisation du 13ème Congrès des Plus Beaux Détours de France à Montargis en présence de Mme Sylvia PINEL, Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme,

17 juin 2013 > Inauguration des trophées de l'apprentissage remis par le CFA Est Loiret,

24 juin 2013 > Inauguration de l'exposition « L'Arbre aux essences » à la Maison de la Forêt à Paucourt,

21 septembre 2013 > Inauguration de la Fête du quartier du Plateau dans le cadre du projet de rénovation urbaine,

6 octobre 2013 > Election à Montargis de Flora Coquerel, Miss Orléanais 2013/2014, future Miss France,

14 novembre 2013 > Soirée remerciement Paris-Nice à Vimory,

28 novembre 2013 > Lancement aménagement des Rives du Solin à Chalette-sur-Loing,

4 au 6 décembre 2013 > Stand AME au Salon du SIMI (Salon de l'immobilier d'entreprise) à Paris,

7 décembre 2013 > Election de Flora Coquerel, Miss France 2014, à Dijon.



PUBLICATIONS :

En 2013, l'AME a publié le rapport d'activité 2012 et 2 numéros du Journal de l'AME.

L'AME communique également avec des insertions publicitaires (guide du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise, le magazine national Création d'entreprises, le livre d'accueil de l'ADAPT) et avec son site internet :

www.agglo-montargoise.fr

Le développement Economique et Touristique

La Communauté exerce des missions importantes d'aménagement, d'extension, de promotion et de commercialisation des **zones d'activités industrielles**, commerciales ou artisanales d'intérêt communautaire.

Les services de l'AME ont ainsi travaillé sur 40 dossiers de projets de développement ou d'implantations nouvelles avec un potentiel d'emplois de l'ordre de 1 358 emplois.

La pépinière d'entreprises (12 locaux) ouverte en septembre 2008 accueille des créateurs d'entreprises. Elle accueille aussi temporairement des entreprises opérant des chantiers sur la région ou des formations adaptées.

L'AME poursuit un partenariat étroit avec le syndicat mixte **Arboria** à Pannes pour les ZA Arboria I et Arboria II qui a permis d'accueillir en 2013 le laboratoire d'analyses médicales BPR.

En matière commerciale, l'AME déploie une activité diversifiée : suivi des dossiers FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce), d'assistance aux unions commerciales, de participation aux comités Loiret Initiatives. En 2013, l'AME a poursuivi la faisabilité de création d'un pôle automobile sur un terrain de 16 ha en entrée sud d'agglomération (zone du Chesnoy) et a entrepris l'étude d'extension de la ZA de Saint Gobain.

L'action de l'AME passe aussi par des partenariats réguliers avec les différents acteurs de la vie économique (entreprises, CCIL et Chambre de Métiers, Conseil régional, Conseil général, ADEL, MEEL, SAFER, JCE, Paris Pôle Sud).

L'AME est aussi très active en matière d'**insertion et d'emploi** avec notamment :

- Versement d'une subvention à la Mission Locale : 42 655 €, participation aux manifestations : Forum de l'orientation (25/01/2013), Jobs d'été et forum de l'emploi (5 mars 2013), trophées de l'apprentissage (17/06/2013),
- Veille économique en collaboration avec la CCIL et Pôle Emploi ;
- Un partenariat avec la Maison de l'Emploi de l'Est Loiret (MEEL) : versement d'une subvention de 34 251 € ; information des entreprises sur les clauses d'insertion liées aux marchés pour le projet ANRU et suivi du respect de la clause d'insertion, suivi de l'évolution du chômage, participation au Pacte Emploi du Montargois, participation aux dossiers de revitalisation ou de reconversion ;
- Travail avec le CFA de l'Est du Loiret pour fixer de nouvelles formations,
- Participation au SIMI avec CENTRE ECO,
- En matière d'insertion : une cellule de suivi des clauses d'insertion a permis depuis 2010 de réaliser 31 879 heures d'insertion ce qui a contribué à 95 personnes de retrouver un travail, dans le cadre de l'ANRU ; à cet effet, la cellule de suivi s'est réunie 8 fois.
- Création d'une commission ruralité pour étudier les questions spécifiques aux communes rurales, notamment les 5 dernières intégrées à l'AME. A cet effet, l'AME a participé à l'élaboration de circuits courts, à la réflexion sur la filière Bois .



Sur le plan touristique, la contribution de l'AME à l'office du tourisme d'agglomération s'est élevée à 136 550 € en 2013 à laquelle s'ajoute le produit de la taxe de séjour (40 000 €). Les nuitées enregistrées ont régressé sensiblement passant de 95 638 nuitées en 2012 à 89 076 nuitées en 2013 générant un produit de taxe ce séjour de 42 270 €.

L'AME gère également **deux campings communautaires** : le camping de la Forêt à Montargis (3 étoiles) dont l'activité a augmenté légèrement en 2013 (+ 10 %) et le camping des Rives du Loing à Cepoy (2 étoiles) dont l'activité a par contre diminué (- 7%).



L'AME est membre du réseau des **Plus beaux Détours de France**. En juin, l'AME a organisé le 13ème congrès national des Plus Beaux Détours de France et accueilli plus de 200 congressistes du 6 au 8 juin 2014 à Montargis, ainsi qu'à Villemandeur, Amilly et Corcuilleroy.



L'AME travaille à la mise en attractivité de 2 grands équipements : l'**aérodrome de Vimory** et les **étangs des Rives du Loing** à Cepoy.

La Politique de la ville et les affaires sociales

Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'Agglomération Montargoise (CUCS) est le cadre de mise en œuvre de projets de développement social et urbain en faveur des habitants de quartiers en difficulté. Sont reconnus comme très prioritaires les quartiers suivants : « Les cités » à Montargis et « Kennedy/Château Blanc » à Chalette. Quatre autres quartiers de l'agglomération sont classés en priorité 2 et 3. La dotation attribuée au titre du CUCS s'élevait à 131 567 € contre 150 000 € en 2012 pour 19 actions validées, pour un coût total des projets de 939 233 €. Pour sa part, l'AME a versé à ce titre des participations à hauteur de 160 310 €.

L'AME intervient de plus dans le cadre de crédits de droit commun à concurrence de 147 784 €, dont IMANIS pour 26 000 € et 73 755 € pour la prévention spécialisée.

En 2013, l'AME a validé son **Projet Territorial de Cohésion Sociale** (PTCS). Celui-ci comporte en particulier un volet santé avec la mise en place d'un Contrat local de Santé (CLS), en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Pays du Gâtinais.

En matière de sécurité et de prévention, la Communauté d'agglomération préside le **conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance** (CISPD). Cette instance de concertation mobilise les institutions publiques ou privées concernées par la lutte contre l'insécurité. A travers son Contrat Opérationnel de Prévention et de Sécurité (COPS) renouvelé pour 2 années le 28 mars 2013, l'AME organise sous la supervision du CISPD, des réunions de travail des groupes thématiques et territoriaux.

La police intercommunale de l'AME intervient sur les communes rurales de Cepoy, Corquilleroy, Pannes et Paucourt soit un ressort de 9 800 habitants. Elle est installée à Cepoy. En 2013, elle a fonctionné de manière optimale. Elle compte 5 agents. Une convention de coordination entre l'AME et l'Etat est en cours. Elle recueille des mains courantes (600). Elle assure l'opération Opérations Tranquillité Vacances (OTV) représentant 431 demandes ; elle a procédé à la verbalisation de 449 automobilistes. Elle a assuré la sécurité des différentes manifestations communales.



Le dispositif « **agents de tranquillité publique** » permet une prévention contre tous comportements déviants dans les quartiers en difficulté.

Grâce à un fort partenariat et une forte formation des personnels en insertion, l'année 2013 a été marquée par :

- La finalisation du projet de mise en place de « mesures de responsabilisation »,
- L'embauche de 4 médiateurs transport sur des contrats « Emploi Avenir »,
- L'organisation de l'opération « été de proximité » déclinant des animations durant tous les jeudis de l'été,
- Le projet « vivre ensemble à la résidence » COALLIA,
- Un projet contre l'absentéisme scolaire et un projet « de la solidarité à l'insertion » financé par le FIPD,
- Et diverses opérations comme AQUA'NET (nettoyage par 10 jeunes des rives du Loing et une opération de nettoyage avec sensibilisation au tri sélectif),
- La gestion de réunions des 2 cellules de veille éducative.

L'aire d'accueil des gens du voyage située à Villemandeur a été ouverte en décembre 2007 et celle d'Amilly en septembre 2008. Elles comportent chacune 30 places de caravanes. La gestion de ces aires a été déléguée à nouveau à la société VAGO par délégation de service public de fin 2012, pour 8 ans.

En matière sociale, l'Agglomération intervient en direction de divers publics notamment les personnes âgées par l'octroi d'une subvention à l'Office des Retraités et des Personnes Agées de l'Agglomération Montargoise (ORPADAM-CLIC) de 50 000 € en 2013. L'AME participe au financement du groupe d'entraide mutuelle (GEM'BOUGE) à travers l'association Chrysalide, qui lutte contre l'isolement et l'exclusion sociale des personnes en souffrance psychique (12 500 € en 2013). L'Agglomération Montargoise poursuit son engagement auprès de l'association Vaincre la Mucoviscidose (subvention de 2 870 €). L'AME subventionne également l'association montargoise d'Animation (AMA) à hauteur de 45 000 €, l'accueil de jour de Montargis pour 70 000 € et une subvention d'équipement pour l'ADAPA de 40 000 €.

Aménagement de l'espace et environnement

Dans le domaine de la **politique d'aménagement de l'espace** menée par la Communauté, le projet urbain de rénovation du Plateau-Kennedy rassemblant des financements à hauteur de 65,8 M €, situé au cœur de l'agglomération, poursuit en 2013 sa phase opérationnelle. L'année 2013 a vu :

- La réalisation de voiries et d'espaces publics structurants (boulevard Kennedy, rue Clément Ader ...),
- La finition du bâtiment de l'espace multi-services de l'AME,
- Le démarrage du projet de plan de sauvegarde pour les 3 copropriétés dégradées de la rue de la Pontonnerie,
- La mise en place d'un programme de conteneurs enterrés sur le quartier en lien avec les bailleurs et le SMIRTOM,
- Le démarrage des premiers travaux sur l'éco quartier des « rives du Solin »



- Le choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le pôle commercial de Saint Gobain,
- La poursuite de la réalisation des lotissements 19 et 22, boulevard Kennedy, pour l'ilot 22, réalisation des VRD, démarrage de la construction de 18 logements par Vallogis et commercialisation de 4 lots en accession à la propriété,
- En terme d'animation, le moment fort a été la fête du Plateau le 21 septembre 2013. C'est une manifestation bien identifiée et très attendue par les habitants.

L'action de l'Agglomération en matière de **aménagement de l'espace** s'est traduite par les opérations suivantes:

- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a fait l'objet de 2 procédures : une révision simplifiée Hameau de Villeneuve et sur la zone d'activités sur la commune d'Amilly,
- Poursuite de la procédure de concession de « la zone commerciale à vocation automobile du Chesnoy » à Amilly : avenant n° 2,
- Le service a traité 820 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) contre 755 en 2012, 877 en 2011 et 910 en 2010.

Pour le **logement**, l'activité de l'AME se déploie en conformité avec le Programme Local de l'Habitat (PLH).

En 2013, l'AME a concrétisé le projet de convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et a procédé au bilan de son PLH.

Des garanties d'emprunt ont été accordées à hauteur de 4 051 348 € contre 1 736 889 € en 2012 et 9 743 654 en 2011.

L'AME a accordé des aides forfaitaires aux bailleurs sociaux pour la création de logements sociaux : 2 000 € par logement pour le surcoût architectural et la mixité sociale et 500 € par logement de bonification pour les équipements réalisés en faveur des personnes âgées, soit pour 2013 un montant de 112 000 €.

Développement durable et Environnement :

Le 6 juin 2013, l'AME a adopté à l'unanimité :

- Son Agenda 21,
- Son Plan Climat Energie Territorial (PCET) en collaboration avec le Pays Gâtinais ; les premières déclinaisons de ce plan se sont mises en place : opération Eco défis, création d'une plate forme de rénovation énergétique de l'habitat...
- Poursuite de l'étude sur la biodiversité préalable à la réalisation de la trame Verte et Bleue (TVB),
- Construction du programme d'actions CIT'ERGIE.



La culture : Musée Girodet, Maison de la Forêt

MUSEE GIRODET : <http://www.musee-girodet.fr/>

L'année 2013 au musée Girodet a été marquée :

- Pour le projet de réaménagement du musée, par la poursuite des études et de consultation des entreprises,
- Par une présence originale du musée hors de ses murs qui s'est déclinée par une participation au salon du Livre, à l'action « regards partagés » autour d'une œuvre du musée présentée en ambulateur, et par une autre action dénommée « le temps d'une rencontre » sur le thème des décors peints de l'église sainte Madeleine. Le musée n'a pas failli aux deux rendez-vous européens de la « nuit des musées » et des « journées du patrimoine » sur les thématiques : « Privés de musée, musées privés » et « Défense de toucher, devoir de sauvegarder » ,
- Le musée a poursuivi sa mission de restauration d'œuvres d'art (la vestale Tuccia du peintre Natoire et la toilette de Vénus par Mars, peinture de l'école de Fontainebleau) et de prêts de nombreuses œuvres à des expositions (par exemple : le sommeil d'Endymion pour l'exposition « Masculin/Masculin » au musée d'Orsay),
- Action innovante, le musée s'est lancé dans la numérisation spectrale de 21 œuvres de Girodet,
- La finition de l'aménagement du « P'tit musée Girodet » au 35 rue Dorée à Montargis qui présentera des expositions temporaires,
- Le musée participe activement au projet concernant le musée du site de Sceaux en Gâtinais.



MAISON DE LA FORET : www.agglo-montargoise.fr/maisondelaforet

La Maison de la Forêt à Paucourt constitue à la fois un espace d'exposition et un laboratoire vivant et dynamique, orienté sur la faune et la flore de la forêt de Montargis. Cet espace a accueilli 6 000 visiteurs en 2013 avec une augmentation de la fréquentation des groupes, chiffre à comparer aux 5 586 visiteurs de 2012 et aux 5 585 enregistrés en 2011.

Des animations et expositions jalonnent sur toute l'année 2013 l'activité de médiation de la Maison de la Forêt : exposition « l'arbre aux essences », le sentier des arbres, Artistes en forêt, les nocturnes, et de nombreux ateliers pédagogiques. De plus, la Maison de la Forêt participe à de nombreuses manifestations extérieures : Salon du Livre de Montargis, bourse touristique de Sully, journées du développement durable de Montargis, triathlon de Cepoy, Arbothéma.



Elle développe un partenariat croissant avec les professionnels de la forêt et l'arboretum des Barres. La Maison de la Forêt est désormais labellisée par le ministère de l'Ecologie au titre de ses actions « biodiversité ».

Une brigade verte a été expérimentée en 2011 en forêt de Montargis et a poursuivi son activité en 2013 avec la création d'une association. Deux équipes, équestre et cycliste, sensibilisent et informent les promeneurs de la forêt sur le respect de l'environnement et sur les gestes éco-citoyens.



La culture : Médiathèque, Agorame et événements culturels



Événements culturels, régie des spectacles et Programmation : L'AME a proposé pour la saison 2013/2014 dénommée « Sortir », une nouvelle offre de 23 spectacles tous publics dont le festival jeune public. La fréquentation a progressé de 15 % sur la saison précédente pour atteindre 11 000 spectateurs. Les recettes de billetterie sont en hausse de 20 %. Cette programmation bénéficie du label « scènes régionales » et du soutien de la DRAC et de la région Centre.

En septembre 2013, l'AME en partenariat avec les villes de Chalette et de Montargis a organisé la troisième édition d'« un jour sur le Plateau » au cœur du quartier en rénovation urbaine, et proposé des spectacles, des animations et des fêtes populaires.

L'AME continue de soutenir financièrement les actions menées par différentes associations partenaires à vocation culturelle avec lesquelles elle a signé une convention d'objectifs.

Il s'agit principalement pour le théâtre : Masque d'or (17 000 €), pour des activités d'animation, du Centre Henri Rouard (20 000 €), de l'APSAM (9 000 €). En 2013, l'Agglomération Montargoise a également voté une participation pour l'orchestre à l'école (15 000 €), pour « l'association de sauvegarde des remparts » (ASR) de Montargis (33 000 €), pour l'association « Lire, écrire en Gâtinais » (30 000 €), pour le festival « Musikair » (10 000 €), 7 000 € pour le Salon de la bande dessinée.

L'année 2013 a connu la pleine valorisation de la **médiathèque, tête de réseau**. La médiathèque développe des espaces importants (4 000 m²) dédiés à l'accueil du public, à la consultation des ouvrages, à la conservation des fonds. En 2013, la médiathèque de l'AME a accueilli dans ses locaux le service des archives municipales de la ville de Montargis.

Cette médiathèque a permis sur 251 jours d'ouverture de mettre à disposition du public (4 298 inscrits) des ouvrages



et documents papier, et les moyens audiovisuels utilisés aujourd'hui soit 243 466 prêts pour l'année. 17 agents y travaillent. L'établissement a accueilli de nombreux publics jeunes notamment 117 classes primaires soit 3 000 élèves (contre 68 classes de primaires en 2012), des classes de collège, des centres de loisirs, service de l'emploi. La médiathèque a également organisé diverses animations : expositions, lectures, concerts, projections de films dans ses locaux et à l'extérieur.

Cette politique de lecture publique menée par l'AME se développe également au sein du réseau des médiathèques appelé **AGORAME** (www.agorame.fr). Ce réseau permet de structurer pour toutes les communes de l'agglomération l'activité en termes de formation, maintenance, acquisitions, catalogage, et animations. Concrètement, il est très aisé d'emprunter des livres, des disques et des DVD avec une seule carte.



Le sport

La politique sportive de la Communauté se développe principalement autour de trois équipements importants :

- **Le complexe sportif du Château Blanc** voué à la pratique des activités sportives des établissements d'enseignement notamment les lycées Durzy et Château Blanc et à l'accueil de nombreuses animations sportives et culturelles : concerts, galas, forums, expositions, tournois.

- **Le vélodrome de la Forêt** au sein duquel diverses manifestations cyclistes ont été organisées notamment des nocturnes comme le Million et Musik'Air.

- **Le plan d'eau de Cepoy** qui compte 80 ha d'étangs,

Il faudra y ajouter bientôt le **stade multi-sports** de la plaine de Château Blanc qui a fait l'objet d'études préalables en 2013.

Les activités sportives reconnues d'intérêt communautaire ont bénéficié des subventions de fonctionnement, à savoir : AME Basket 19 000 €, AM.HandA 39 954 €, ACCLAME (cyclisme) 8 000 €. L'association CESAME (escrime) a été subventionnée à hauteur de 11 500 €.

La politique sportive communautaire s'est élargie d'un volet supplémentaire : *l'aide à la performance* : 12 500 € pour le Guidon Châlettois évoluant en Division nationale, 12 500 € à la section gymnastique du cercle Pasteur et 4 000 € évoluant dans le TOP 14.

L'année 2013 a vu le soutien financier à de nombreuses manifestations sportives et en particulier aux grandes manifestations suivantes :

- 20 337 € aux Roues dans l'AME pour l'étape à Vimory du PARIS-NICE 2013,

- 12 500 € au comité du Loiret de Rugby pour le match FRANCE IRLANDE des moins de 19 ans,

S'y ajoutent les subventions pour les associations scolaires des lycées et collèges pour 6 000 €.

L'AME participera par un fonds de concours de 100 000 € à la commune de Villemandeur à la réalisation d'un boulodrome.

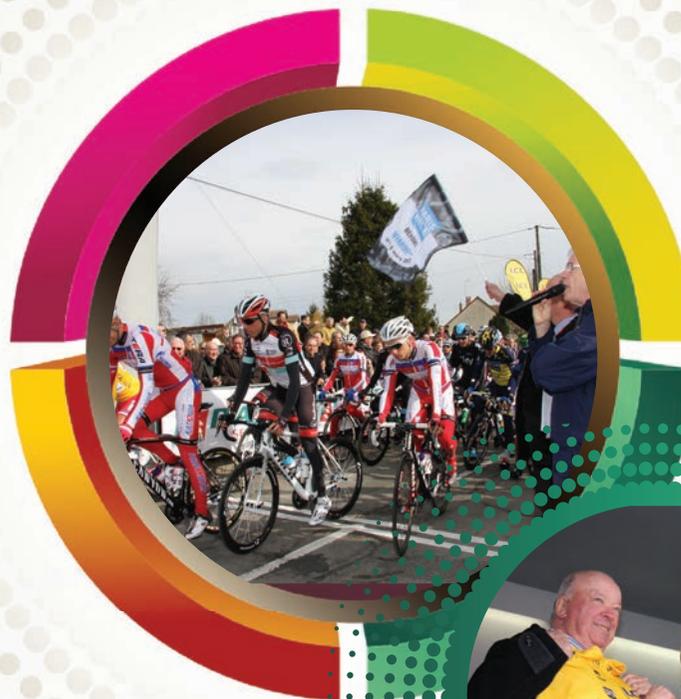
L'AME participe à de nombreuses animations sportives sur ses équipements :

- 13 manifestations sur le plan d'eau de Cepoy,

- de très nombreuses manifestations sportives, culturelles ou associatives au complexe sportif de Château blanc comme le Salon du Livre, le forum de l'emploi, le tournoi national de Badminton, le forum AGENDA 21, des concours de tir à l'arc,

- au vélodrome de la Forêt : le festival MUSIKAIR.

En 2013, l'AME a reconnu d'intérêt communautaire le stand de tir à 25 m et à 50 m de Montargis.



Voirie et bâtiments

L'AME développe une importante activité d'entretien, de créations d'infrastructures et d'équipements communautaires, de gestion de l'eau et de l'assainissement. Celle-ci s'est accrue avec l'adjonction de 5 nouvelles communes.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2013 EN MATIÈRE DE VOIRIE ET D'ESPACES PUBLICS SONT LES SUIVANTES :

- En matière de voirie d'intérêt communautaire, l'AME compte 73,82 kms de voies communautaires, 48,5 kms d'accotements communautaires et un parking communautaire (gare). Pour la réalisation de tous ses programmes, l'AME a passé 42 marchés publics et 7 groupements de commandes.
- Travaux de voiries : aménagement de l'entrée de Paucourt, aménagement de voirie à Vimory, création d'un taxiway à l'aérodrome de Vimory, mise en place de feux tricolores sur la ZA d'Amilly et rue saint Just à Chalette,
- Importants aménagements des espaces publics dans le cadre de l'ANRU : rue C. Ader, coulée verte, boulevard Kennedy, place Million, parvis de l'église des Cités,
- Etudes pour l'aménagement de la Véloroute, pour le giratoire du Chesnoy, pour l'aménagement de l'avenue du Château à Cepoy,
- Reprise du plan de jalonnement de l'agglomération,
- Travaux de reconstruction/élargissement du tablier du pont de l'Anglée à Chalette.



AVANT



APRÈS

EN MATIÈRE DE BÂTIMENTS, LES ACTIONS MENÉES EN 2013 ONT ÉTÉ LES SUIVANTES :

- Etudes et consultation des entreprises pour la réhabilitation et l'extension du musée Girodet et étude pour le stade multisports du plateau Kennedy,
- Poursuite des travaux de construction de l'Espace Multi-services de l'AME,
- Création d'un local pour la police intercommunale à Cepoy,
- Démolition et mise en sécurité de l'ancien site industriel de Bûges, réalisation d'une passerelle d'entretien à la médiathèque, aménagement des étangs de Cepoy,
- Etudes pour l'aménagement d'une maison de santé et de bureaux pour l'AME dans le centre commercial de la Chaussée,
- Participation aux commissions de sécurité : 43 visites et étude de 33 dossiers.

SIG, Systèmes d'informations et Marchés publics

LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE COMMUNAUTAIRE (SIG) a pour mission de développer, enrichir et mettre à jour des bases de données (BD) à partir de référentiels communautaires (cadastre, photos aériennes, réseaux divers, document d'urbanisme...) pour les 15 communes de l'agglomération.

Il est un auxiliaire indispensable pour les services de l'AME dans l'aide à la décision, dans la constitution des dossiers techniques en matière de cartographie, de mise à disposition de données. Le SIG est un très bon exemple de mutualisation de services au profit des communes membres car l'AME a mis à disposition des communes intéressées des développements adaptés.

L'année 2013 a vu :

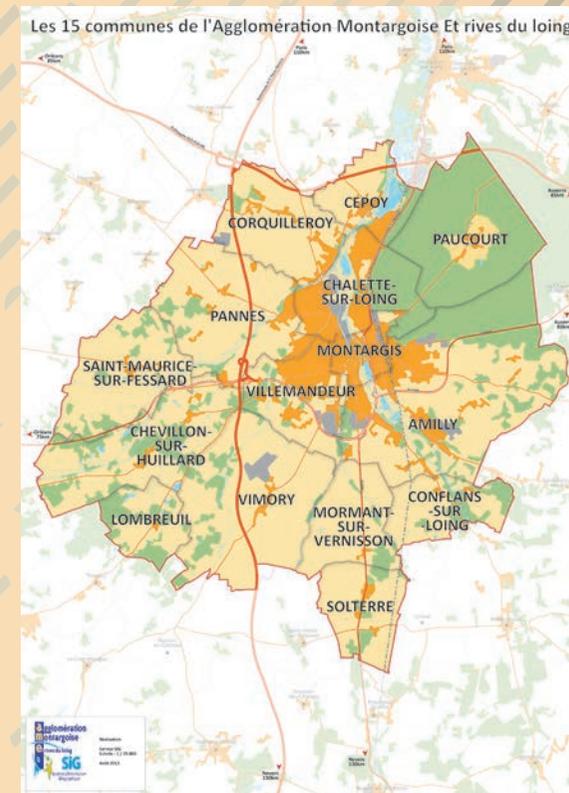
- L'intégration des 5 nouvelles communes,
- La mise en place de la réforme des DT/DICT en relation avec le service Infrastructures,
- La mise à jour perpétuelle des bases de données : BD Cadastre/BD adresses/BD équipements/BD environnement/BD routes, éclairage public et SCoT,
- Un travail d'amélioration de la qualité des relevés topographiques sur le réseau d'assainissement.

Outils :

- Site Intranet SIG : moyenne des visites mensuelles 440 (+ 9 % sur 2012) avec 341 utilisateurs moyen par mois,
- Site public de consultation du PLU (<http://sig.agglo-montargoise.fr>) : 348 connections mensuelles provenant de 143 utilisateurs différents par mois. Ce site permet de consulter des photos aériennes, cartographies, plans des rues et terrains des communes de l'AME et essentiellement la consultation du PLUI.

Réalisations :

- Participation très importante aux documents de communication des services ou des communes,
- Aide cartographique pour divers services et mairies.



LES SYSTÈMES D'INFORMATIONS

L'AME dispose de plus de 230 postes informatiques dont 120 pour le réseau des médiathèques et les antennes extérieures (police intercommunale à Cepoy, équipements sportifs, pépinières,...).

En 2013, il y a eu de nombreuses améliorations et rationalisations : changement des solutions de stockage des serveurs, changement du système d'exploitation des serveurs physiques, mises en place de la dématérialisation du courrier et des factures, déploiement de nouvelles solutions de liaisons wifi (médiathèque), vidéosurveillance (police intercommunale), partage d'accès entre la pépinière d'entreprises et le SMIRTOM.

MARCHÉS PUBLICS

En 2013, une nouvelle plate forme de dématérialisation des marchés a été installée. 82 procédures de marchés ont été passées en 2013 contre 58 en 2012 dont en particulier le renouvellement du marché des assurances et celui de l'étude pour la réalisation du SCOT.

L'eau potable

La Communauté est compétente en matière de **production, traitement, transport et stockage de l'eau potable** pour 5 de ses communes membres. Elle exerce cette compétence par voie de délégation de service public confiée à la Lyonnaise des Eaux pour une durée de 30 ans, le terme de la délégation étant prévu le 31 juillet 2017. Toutes les communes conservent jusqu'au 31 décembre 2013 la compétence de la distribution de l'eau potable pour laquelle elles perçoivent une surtaxe.

En 2013, la Communauté dispose d'un réseau structurant de 41,6 km et de 7 réservoirs d'une capacité de stockage de 8 950 m³. L'eau distribuée est d'origine souterraine et provient des 6 forages de la Chise (3) et de l'Aulnoy (3). En 2013, le service compte 21 335 clients (21 090 clients en 2012) se composant de particuliers, d'industriels et d'administrations pour un volume total facturé de 2 737 076 m³ (2 727 505 m³ en 2012) soit une consommation moyenne de 128 m³ par client.

Le rendement du réseau est de 76,88 % (76,8 % en 2012 et 77,5 % sur 2011). Ce rendement devrait remonter dans les prochaines années, suite aux engagements contractuels du concessionnaire.

PRIX DE L'EAU AU 1ER JUILLET 2013 POUR 120 M3 CONSOMMÉS (EN EUROS TTC)

	Amilly	Chalette	Montargis	Pannes	Villemandeur
Montant de la facture 120 m ³	271,99 €	273,09 €	267,84€	276,15 €	271,89 €
Prix du m ³	2,26 €	2,27 €	2,23 €	2,30 €	2,26 €
Variation 2013/2012	+4,11 %	+4,12 %	+3,7 %	+4,5 %	+4,14 %

Cette augmentation de l'ordre de 4 % provient en très grande partie de la hausse de 14,94 % de la redevance AESN « lutte contre la pollution ».



L'assainissement

La Communauté a renouvelé son contrat à la Lyonnaise des Eaux portant sur la collecte et le traitement des **eaux usées ainsi que la gestion du service public d'assainissement non collectif** pour une durée de 10 ans et 5 mois à compter du 1er mars 2007.

Pour financer l'exploitation du service, le délégataire perçoit de l'usager la redevance d'assainissement. La Communauté gardant à sa charge le financement des investissements, elle perçoit une surtaxe (complément de prix venant s'ajouter à la redevance). Ce contrat concerne les 10 communes de l'agglomération. Pour exercer sa compétence « eaux usées », l'AME dispose d'un budget annexe financé par les redevances perçues auprès des usagers.

En 2013, la Communauté dispose ainsi d'un réseau de 324,4 kms (308,7 km en 2012), de 51,7 kms de refoulement (46,6 kms de refoulement en 2012), de 140 postes de relevage (134 postes de relevage en 2012) et de 4 stations d'épuration situées à Chalette, à Amilly et à Vimory (2).

Le volume traité dans ces stations d'épuration est de 4 183 528 m³ (3 484 009 m³ en 2012 et 3 224 545 m³ en 2011) en hausse très exceptionnelle de 20 % par rapport à 2012 : l'explication tient à l'afflux très important de l'eau de pluie suite à la forte pluviométrie de l'année, alors que la consommation d'eau potable se maintient + 0,8 %. Dans le cadre du service, 2 758 893 m³ ont été facturés (2,738 M m³ en 2012) à 22 910 usagers (22 265 usagers en 2012) soit + 2,9 %.

Les tarifs pratiqués en 2013 par la Lyonnaise des Eaux et la Communauté et auxquels vient également s'ajouter une TVA au taux de 5,5 %, sont les suivants : le prix (hormis Vimory) de l'assainissement en 2013 pour 120 m³ d'eau consommés est de 308,78 € (306,94 € TTC en 2012) en hausse de 0,06 % par rapport à 2012.

Assainissement non collectif : en 2006, 1 300 installations étaient recensées dans le cadre du SPANC (service public d'assainissement non collectif) ; en 2013, elles sont au nombre de 1 797 du fait de l'intégration des 5 nouvelles communes et donc de l'apport de 995 installations nouvelles.

Par ailleurs, l'AME assure la compétence « **eau pluviale** » pour les 15 communes, notamment par le biais de travaux réalisés au moyen de groupement de commandes.

LES PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN MATIÈRE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET DES EAUX PLUVIALES ET D'EAU POTABLE SONT LES SUIVANTS :

- Mise en place du zonage des eaux usées pour toute l'agglomération,
- Commencement de la réalisation d'une aire de stockage des boues d'épuration sur le parc de Chaumont,
- Les programmes d'extension d'eaux usées 2011 sur Amilly, Conflans et Chalette et de réhabilitation (programme 2012) sur Amilly et Villemandeur,
- Programme divers d'extension ou de réhabilitation de réseaux d'eaux pluviales,
- Service public d'assainissement non collectif (SPANC) : travaux de réhabilitation de 22 installations d'ANC sur les communes de Conflans, Corquilleroy, Pannes, Villemandeur et Vimory,
- L'AME a participé à l'instruction de 208 permis de construire dont 9 lotissements (contre 275 en 2012), a délivré 189 certificats d'urbanisme (contre 155 en 2012), a traité 256 demandes d'autorisation de raccordement (contre 256 en 2012), a fait réponse aux notaires à raison de 512 courriers (contre 503 en 2012) et a traité 1 150 DICT (Demande d'Intention de Commencement de Travaux),
- Pour l'eau potable : étude pour la reprise de la compétence « distribution » de l'eau potable par l'AME au 01/01/2014, définition des périmètres de protection des captages de la Chise à Amilly et étude pour l'interconnexion des champs captants de l'Aulnoy et de la Chise.

Les transports urbains



La Communauté a confié par convention de délégation de service public à la société **Keolis**, la gestion du service public de transports en commun urbains sur un périmètre comprenant les 15 communes de l'agglomération montargoise moyennant le versement d'une contribution forfaitaire indexée. L'AME conserve à sa charge la réalisation des investissements (achats ou rénovations de bus, locaux, mobilier urbain...). Cette convention de délégation a une durée de 6 ans à compter du 1er janvier 2013. La Communauté met à disposition du délégataire un parc de 33 bus, l'âge moyen des bus se situant à 9,12 ans (contre 7,89 prévu dans le contrat) suite aux efforts de renouvellement engagés par la Communauté. Ces bus sont affectés à des lignes régulières urbaines, des lignes régulières scolaires (ouvertes à toute la clientèle), le service des transports à la demande (TAD), le nouveau service de transport pour personnes à mobilité réduite « **Moov'Amelys** » créé en décembre 2009 et la navette de centralité **Coralys** créée en décembre 2010.

Le service est assuré, fin 2013, par un effectif de 50,26 ETP (équivalent temps plein) pour 49,08 en 2012, ce qui représente un coût de 1,968 M € (1,925 M € en 2012). Le réseau AMELYS comprend 474 points d'arrêt.

Les usagers ont effectué 2,166 millions de voyages comme en 2012. Le nombre global des voyages a ainsi progressé de 57 381. Aussi, 2013 marque une stagnation de la progression des voyages après 10 années consécutives d'augmentation de la fréquentation du réseau ce qui représente + 35,80 % de fréquentation depuis 2000.

Les recettes commerciales en corollaire, baissent passant de 907 082 € en 2012 à 864 099 € en 2013. Le taux de couverture des dépenses reste cependant égal à 26,64 %.

Le service est financé par le biais des tarifs payés par les voyageurs ainsi que principalement par une contribution du budget communautaire qui, en 2013, s'est élevée à 3 181 822 € (2,888 M € en 2012 et 2,825 M € en 2011). Cette participation de l'AME représente une contribution forfaitaire par habitant de 49,87 € (48,50 € en 2012).

Les lignes de transport n° 1, 2 et 3 couvrent la majeure partie du trafic. Le transport à la demande (TAD) a progressé sensiblement en 2013 de + 11,75 % avec 30 063 voyageurs et le service Moov'Amelys (transport des personnes handicapées) est en progression de 5,39 %.

L'accessibilité

La Commission Accessibilité des Services Publics de l'AME a été créée le 29 octobre 2007, en application de la loi handicap n° 2005-102 du 11 février 2005. Elle réunit les acteurs du réseau de transport urbain, du logement, les commerçants, les représentants des personnes handicapées ou à mobilité réduite, les institutions concernées. Elle a pour mission d'encadrer la mise en œuvre des obligations réglementaires dans les matières suivantes :

Voirie : Les derniers travaux de voirie en cours ou réalisés par l'AME sont : l'aménagement de l'entrée de Paucourt, la rue Clément Ader, la Place du Million et le Boulevard Kennedy entre la rue Jean Jaurès et l'école Langevin sur le quartier du Plateau, les rues Frappin, de la Nivelles et Jean Monet à Amilly.

Accessibilité des ERP de l'AME : L'AME a réalisé en 2011 un diagnostic de tous les établissements recevant du public communautaires. Dans ce cadre, des travaux d'accessibilité ont été réalisés en 2013 à la médiathèque, aux campings de la Forêt et de Cepoy, aux étangs de Cepoy et à l'espace multi-services de l'AME.

Suivi de la mise en accessibilité des transports urbains de l'AME :

L'AME a approuvé son schéma d'accessibilité des transports urbains en octobre 2009. Ainsi, chaque fois que l'AME entreprend des travaux, elle rend accessible aux personnes à mobilité réduite la voirie et l'espace public nouvellement créés ou aménagés.

41,38 % du parc de bus standard est accessible aux personnes à mobilité réduite. Le parc est constitué :

- De 12 bus standards équipés d'une palette mobile (rampe PMR rétractable) en porte milieu, sur les 29 bus standards.
- De trois minibus dont deux minibus équipés d'un hayon élévateur électrique pour l'accessibilité des PMR : le minibus Moov'Amelys et le minibus Coralys.

Service Moov'Amelys : 65 personnes utilisent régulièrement ce service de transport spécifique réservé aux utilisateurs de fauteuil roulant. La fréquentation à fin décembre 2013 est de 1 348 voyages contre 1 277 en 2012.

Système SAEIV : Un système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageur (SAEIV) a été mis en place à bord des bus (informations sonores et visuelles). Le réseau Amelys est actuellement équipé de 12 bornes d'information voyageurs en temps réel. L'information sonore et visuelle est embarquée à bord des bus pour indiquer le prochain arrêt desservi, l'heure de desserte, la destination de la ligne et les éventuelles perturbations.



Les moyens humains

L'année 2013 a vu son activité augmenter du fait de la préparation de l'intégration de 5 nouvelles communes dans l'AME à compter du 1er janvier 2013. Le service s'est aussi restructuré avec la mise en place d'un nouveau logiciel.

Au 31/12/13, la Communauté compte dans son effectif 111 postes pourvus y compris les emplois non permanents dont 11 adultes relais, 4 emplois avenir et un apprenti.

Le coût du personnel dans le budget 2013 de la Communauté a représenté 5,502 M € ce qui correspond à 12,46 % des dépenses réelles de fonctionnement.

En 2013, le personnel a reçu 896 jours de formation (contre 384 en 2012 et 270 en 2011).

- L'AME a eu recours à des intermittents du spectacle et à des vacataires pour un montant de 5 977 heures.

- L'AME a accueilli 17 stagiaires en 2013 dont 3 de plus de 3 mois.

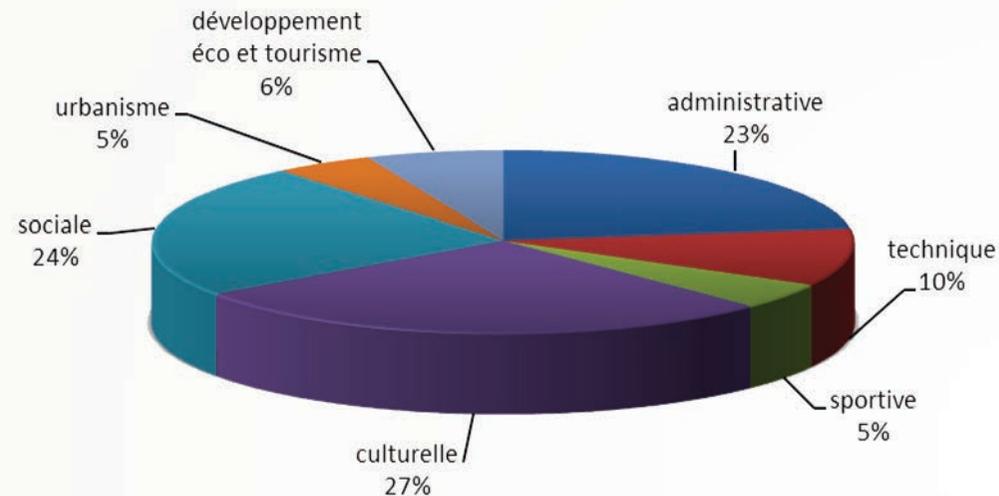
Le Comité Technique Paritaire (CTP) s'est réuni à trois reprises en 2013.

L'AME a versé en 2013 une subvention de 45 929 € au Comité des Œuvres Sociales (COS).

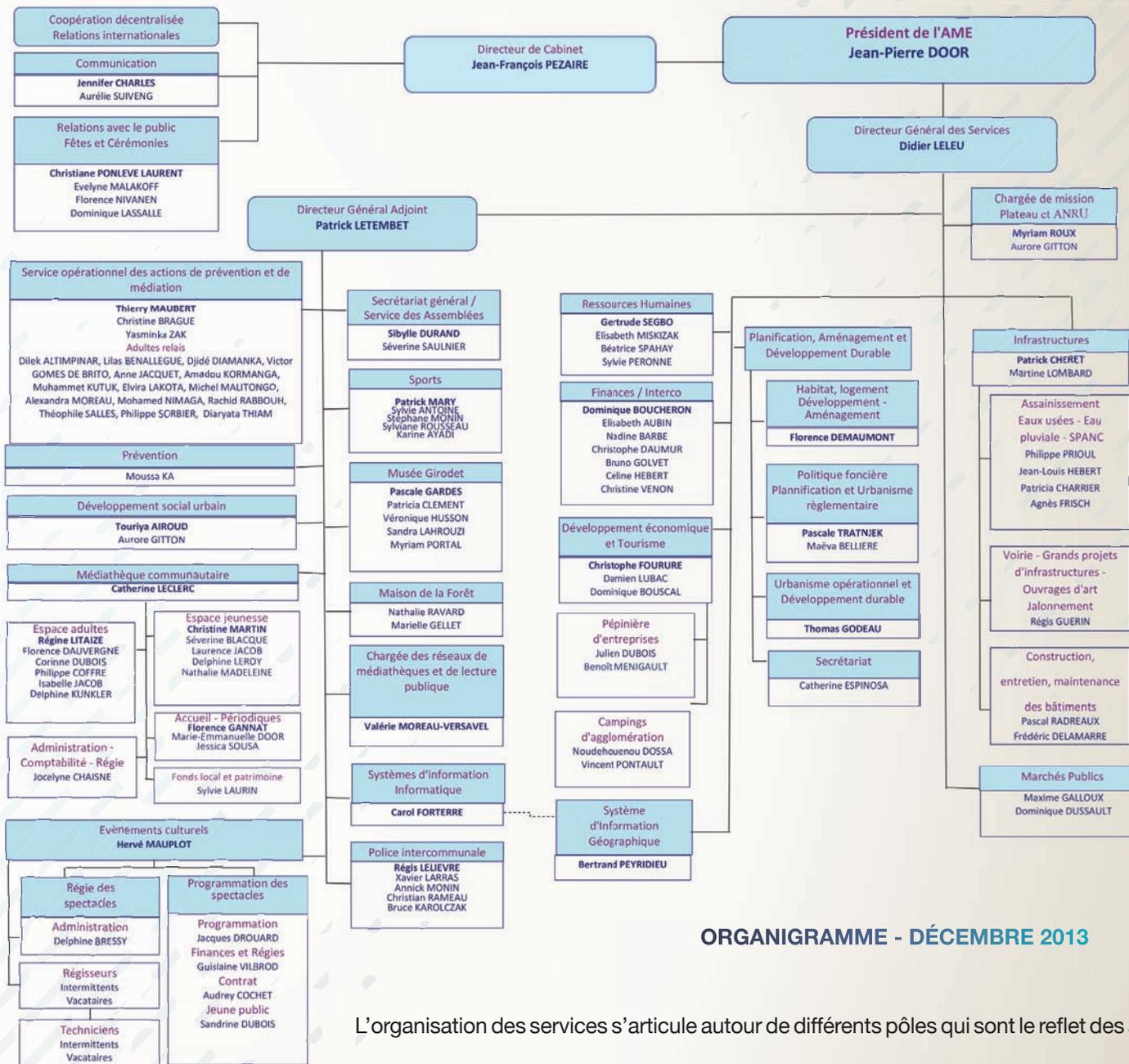
En terme de sécurité au travail, l'AME a embauché un Assistant de prévention et a réalisé « le document Unique ».

- Le service a conduit avec l'ensemble du personnel, la finalisation du projet de mise en place de l'entretien professionnel. À titre expérimental pour 2013, cette procédure s'est avérée très motivante.

RÉPARTITION DES POSTES POURVUS PAR FILIÈRE



L'organisation des services



ORGANIGRAMME - DÉCEMBRE 2013

L'organisation des services s'articule autour de différents pôles qui sont le reflet des activités de la Communauté.

Les comptes administratifs 2013 : Chiffres clés - Evolution des finances de l'AME

LA PRIORITÉ À L'INVESTISSEMENT :

Les dépenses d'investissement de l'AME de 2002 à 2012 sont de 228 millions d'euros pour le développement du territoire. Ainsi, entre 2002 et 2012, les dépenses annuelles d'investissement ont progressé de 180 %.

En 2013, les dépenses d'investissement sont bien maîtrisées 17,245 M € contre 19,874 M € en 2012.

LA MAÎTRISE DU FONCTIONNEMENT :

Entre 2002 et 2012, les dépenses de fonctionnement ont progressé de 46 %. Cette progression est exactement égale à celle des recettes de fonctionnement, qui ont augmenté de 46 %.

LE POIDS CROISSANT DES REVERSEMENTS AUX COMMUNES :

Les reversements aux communes atteignent 32 % des dépenses de fonctionnement en 2012. La Dotation de Solidarité Communautaire, à elle seule, a progressé de 300 % en 10 ans.

Les contributions aux services extérieurs (SMIRTOM, AMELYS, SDIS) ont progressé en dix ans de 37 % pour le SMIRTOM, 30 % pour AMELYS, et 10 % pour le SDIS. Pour 2013, elles s'établissent à 12,789 M €. En 2013, elles représentent le tiers des dépenses de fonctionnement.

Les intérêts de la dette ont diminué et ne représentent plus que 3,9 % des dépenses de fonctionnement en 2012, contre 8,3 % en 2002.

Comptes administratifs 2013 : Chiffres clés

Budget principal	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	38 396 470 €	48 458 117 €
Investissement	23 294 769 €	17 181 397 €
Budgets annexes	Dépenses	Recettes
↻ Assainissement		
Exploitation	1 785 383 €	4 703 196 €
Investissement	6 990 335 €	6 807 654 €
↻ Eau potable		
Exploitation	54 664 €	217 102 €
Investissement	31 815 €	6 462 €
↻ Grande Prairie		
Fonctionnement	346 429 €	346 430 €
Investissement	615 305 €	343 503 €
↻ ZI Amilly		
Fonctionnement	2 395 572 €	2 395 571 €
Investissement	4 743 227 €	2 347 656 €
↻ Ilot 22		
Fonctionnement	941 943 €	941 944 €
Investissement	1 328 926 €	386 984 €
Budget global	80 924 838 €	84 136 016 €

Le compte administratif 2013 : Grands équilibres - Soldes d'épargne

Pour l'exercice 2013, les dépenses et les recettes du compte administratif du budget général s'établissent respectivement à 61,691 M € (- 2,5 %) et 65,639 M € (-1,9 %). Les dépenses réelles de la section de fonctionnement (reflet de l'activité courante de la collectivité) s'élèvent à 38,396 M € en progression de 6,38 %, tandis que les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 17,245 M € en baisse de 13 % par rapport à l'exercice 2012.

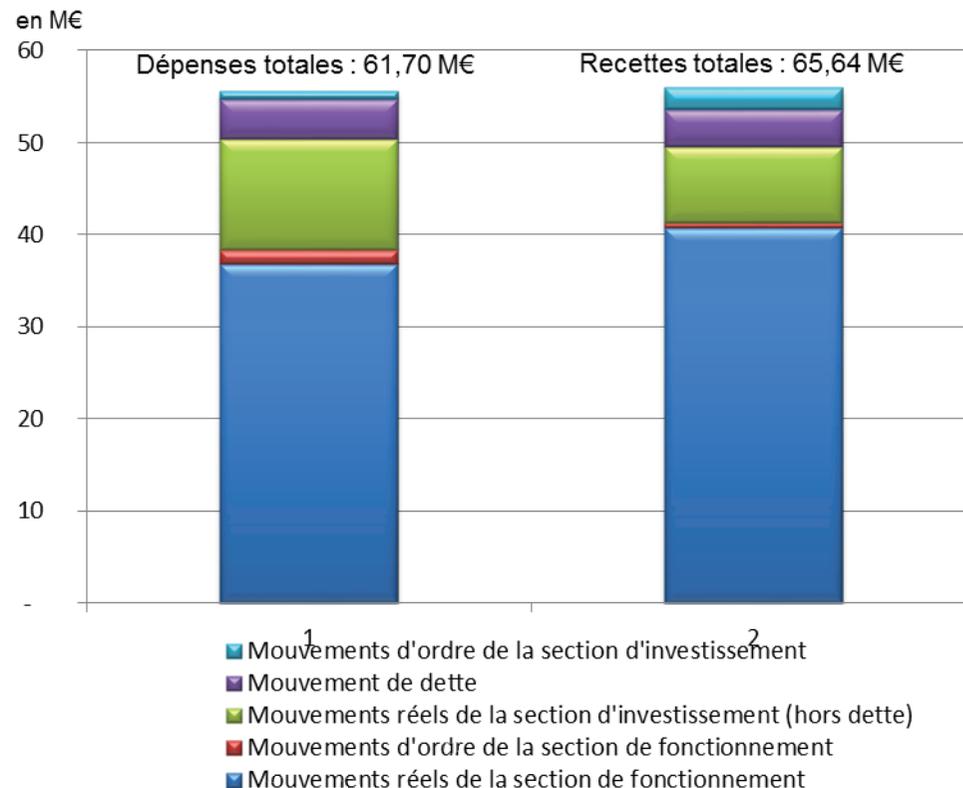
L'excédent 2013 atteint 3,948 M € en forte baisse par rapport à 2012 (7,634 M€).

Le budget annexe 2013 de l'assainissement présente un excédent important de 2,735 M €. Les dépenses d'investissement s'établissent à 3,709 M € pour 1,061 M € en 2012 et 3,753 M € en 2011.

Les dépenses de fonctionnement sont stables à 1,785 M € pour 1,7840 M € en 2012 et 1,700 M € en 2011.

L'épargne brute (ou épargne de gestion) est égale à la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle reflète la capacité à rembourser la dette sans recourir à des ressources exceptionnelles et à autofinancer les investissements. En ce sens, elle constitue un indicateur fondamental de la situation financière de la collectivité. L'épargne brute constatée en 2013 s'élève à 3,948 M € pour 5,972 M € en 2012, 6,539 M € en 2011 et 5,010 M € en 2010.

Les grandes masses du compte administratif 2013 du budget principal

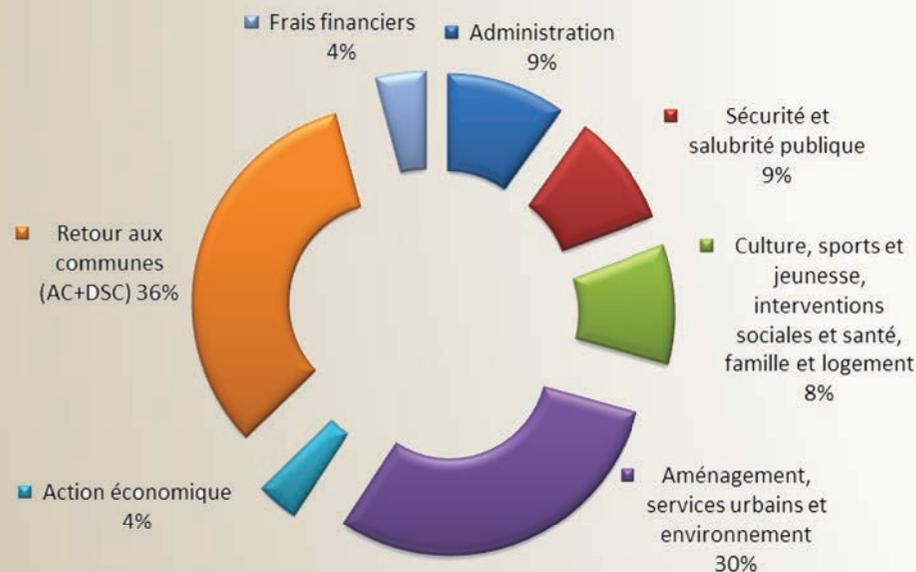


Le compte administratif 2013 : Les dépenses

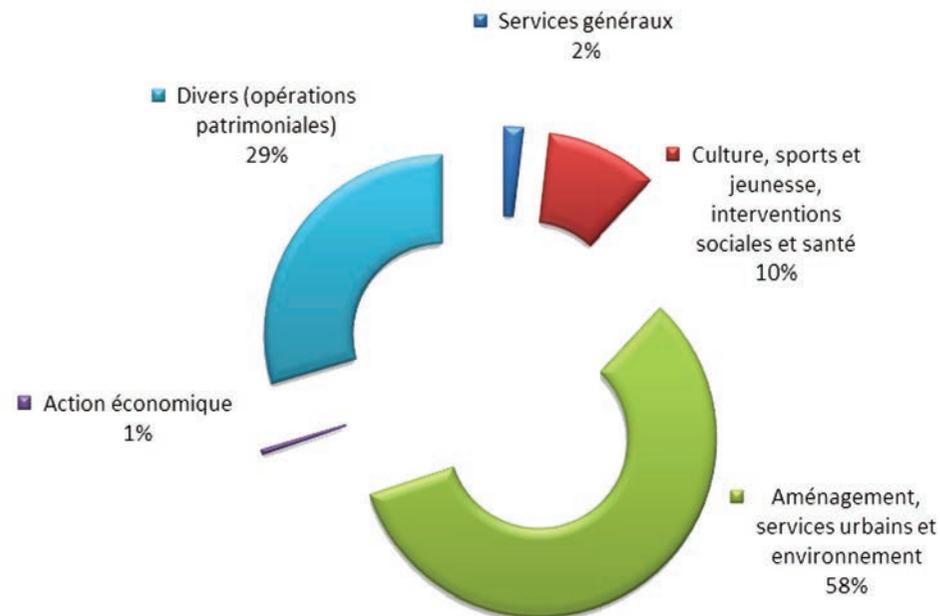
Les 35,3 M € de **dépenses de fonctionnement** (hors frais financiers) sont principalement répartis sur cinq grands domaines :

- Aménagement, services urbains et environnement : 11,05 M € dont 6,065 M € correspondant au coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères 3,370 M € au coût du service de transports urbains, Sécurité et salubrité publique : 3,244 M € de participation au SDIS du Loiret,
- Administration : 3,66 M €,
- Culture, sport, social, famille, logement : 3,646 M €,
- Action économique : 1,302€,
- **Retours vers les communes : 12,115 M € ce qui représente le tiers des dépenses de fonctionnement de la Communauté**

DÉCOMPOSITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :



DÉCOMPOSITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE :



Les dépenses d'équipement directes de la collectivité s'élèvent à 11,9 M € et concernent à 82 % l'aménagement et les services urbains (travaux de voirie, d'aménagements urbains et d'assainissement pluvial, logement), à 13 % la culture et le sport (travaux relatifs aux bibliothèques et médiathèques) et à 1,19 % des actions dans le domaine de l'économie et du tourisme.

Le compte administratif 2013 :

Les recettes et la dette

Les 40,823 M € de recettes réelles de fonctionnement progressent de 3,5 % par rapport à 2012 : ce phénomène s'explique par l'intégration des recettes en provenance des 5 nouvelles communes et par la reprise en 2013 d'un fort excédent de 7,634 M €. Ce phénomène cache, en fait, un repli des autres ressources.

Les ressources sont constituées à l'essentiel par des recettes de nature fiscale dont 22,298 M € venant d'un panier de sept nouvelles ressources (CVAE, CFE, FNGIR, TH, DRCTP, IFER, TASCOM) et 2,739 M € de versement transport auxquelles s'ajoutent 10,076 M € de compensations fiscales versées par l'Etat (dotation de compensation et d'intercommunalité) et de 2,935 M € au titre de la TEOM.

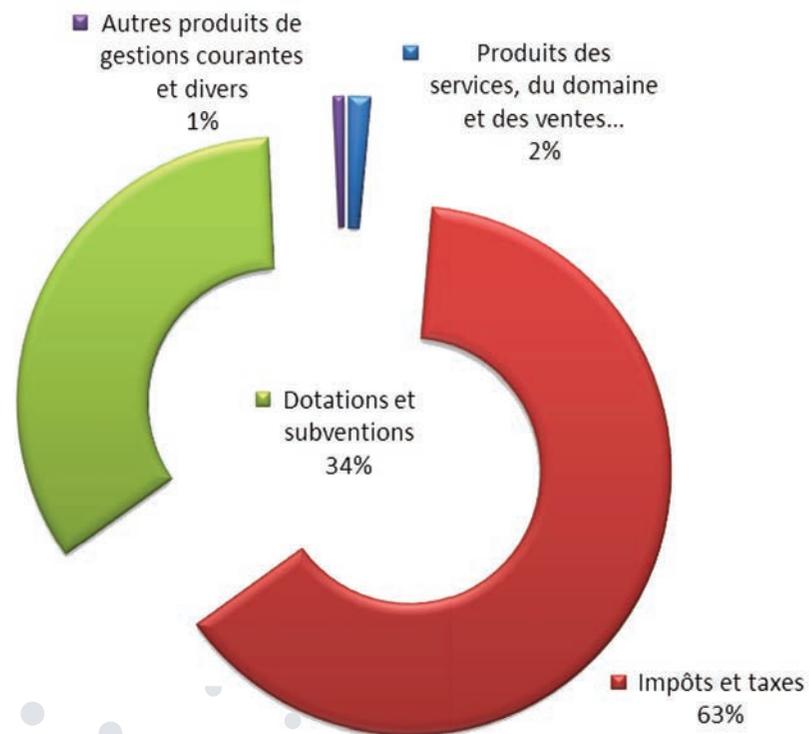
Néanmoins, sur les 40,823 M € de recettes, 12,115 M € sont automatiquement reversés aux communes membres. La marge de manœuvre réelle de la Communauté d'agglomération n'est donc en réalité que de 28,708 M €.

En 2013, l'encours de dette est de 48,788 M €. En effet, l'AME n'a contracté que 4 M € d'emprunts nouveaux (8,5 M € en 2012) ; elle a remboursé 5,892 M € de dette bancaire en 2013. La charge de la dette (intérêts et capital) représente 14,43 % des recettes réelles de fonctionnement. La capacité de désendettement est de 12,5 ans.

La Communauté dispose également d'un budget annexe «assainissement». Les dépenses d'investissement se sont montées à 3,709 M €. Ce budget révèle une dette de 5,794 M € au 31/12/2013.

Dans le cadre de ses trois autres budgets annexes à vocation économique, l'Agglomération n'a pas contracté d'emprunt.

DÉCOMPOSITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Annexe 1 : les membres du Conseil communautaire au 31/12/2013

Président

Jean-Pierre DOOR

Vice-présidents

Gérard DUPATY
Bernadette ABSOLU
René BEGUIN
Christian BOURILLON
Bernard DELAVEAU
Franck DEMAUMONT
Guy HAGHEBAERT
Dominique LAURENT
Gérard LELIEVRE
Robert LETORT
Eric PEPIN
Jean-Paul SCHOULEUR
Denise SERRANO
Frank SUPPLISSON

Conseillers délégués

Christian CHARPENTIER
Robert DUBOIS
Stéphane JAUBERT

Amilly

Gérard DUPATY
Baudouin ABRAHAM
Guy HAGHEBAERT
Jean-Charles LAVIER
Catherine FEVRIER
Michel PECHER
Edmond SZEWCZYK
Christiane FOUCHER
Annie GUET

Cepoy

Jean-Paul SCHOULEUR
Régis GUERIN
Thierry BEYER
Denis CHERON

Chalette-sur-Loing

Franck DEMAUMONT
Liliane BERTHELIER
Christian BERTHIER
Frédéric CHUPAU
Chantal CLEMENT
Cécile MAMERT
Eric PEPIN
Christophe RAMBAUD
Yolande VALS
Bernard PATUREAU
Corinne PILTE

Chevillon-sur-Huillard

Christian BOURILLON
France CHAPILLON
Patrice BIHOREAU
Michel BELLOT

Conflans-sur-Loing

Robert LETORT
Bernard BUISSON
Marie-Claire CHAMPION
Jean-Claude SEGUIN

Corquilleroy

René BEGUIN
Gérard SPILMONT
Jean-Marie DUCHENE
Claudine GEORGES

Lombreuil

Robert DUBOIS
Pascal DAVY
Jean-Louis BEAUVILLARD
Isabelle SAMIEZ

Montargis

Jean-Pierre DOOR
Carole BUTOR
Jean-René COQUELIN
Benoît DIGEON
Bernard DUVAL
Jean-Noël GUILLAUME
Viviane JEHANNET
Philippe MALET
Frank SUPPLISSON
Bernard VAILLANT
Frédéric DEPERRIAUX
Dominique PARE

Mormant-sur-Vernisson

Christian CHARPENTIER
Bruno OYVN
Annick BOISSEININ
François MARCOTTE

Pannes

Dominique LAURENT
Bruno DELAHAIE
Claude THIERRY
Claude NAVES
Arlette PROCHASSON

Paucourt

Bernard DELAVEAU
Serge JOUDRIER
François SAILLARD
Muriel PARASKIOVA

St-Maurice-sur-Fessard

Gérard LELIEVRE
Michelle DARDELET
Christophe MOINEAU
Franck QUETIN

Solterre

Stéphane JAUBERT
Annick PLANCHERON
Nadine PARFAIT
Jean-Claude DECOURT

Villemandeur

Denise SERRANO
Roland BOURDOIS
François COULON
André PRIGENT
Brigitte GADAT-KULIGOWSKI
Patrice SIMON

Vimory

Bernadette ABSOLU
Christian CANCEL
Jean-Michel BUREAU
Félix FUJS

Annexe 2 : la composition des Commissions au 31/12/2013

Commission des Finances

VP responsable de la Commission :

Frank SUPPLISSON

Titulaires :

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Guy HAGHEBAERT
Jean-Paul SCHOULEUR
Frédéric CHUPAU
Christian BOURILLON
Robert LETORT
René BEGUIN
Pascal DAVY
Frank SUPPLISSON
Christian CHARPENTIER
Dominique LAURENT
Bernard DELAVEAU
Gérard LELIEVRE
Jean-Claude DECOURT
Denise SERRANO
Bernadette ABSOLU

Commission Transports

VP responsable de la Commission :

Jean-Paul SCHOULEUR

Titulaires :

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Michel PECHER
Jean-Paul SCHOULEUR
Frédéric CHUPAU
Christian BOURILLON
Jean-Claude SEGUIN
Gérard SPILMONT
Robert DUBOIS
Benoît DIGEON
Bruno OVYN
Claude THIERRY
Bernard DELAVEAU
Michelle DARDELET
Jean-Claude DECOURT
Denise SERRANO
Bernadette ABSOLU

Commission de Sécurité des établissements recevant du public

VP responsable de la Commission :

René BEGUIN

Titulaires :

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Michel PECHER
Jean-Paul SCHOULEUR
Christian BERTHIER
Christian BOURILLON
Robert LETORT
René BEGUIN
Isabelle SAMIEZ
Benoît DIGEON
Francis MARCOTTE
Dominique LAURENT
Serge JOUDRIER
Frank QUETIN
Annick PLANCHERON
Roland BOURDOIS
Christian CANCEL

Commission Développement Economique et Touristique - Formation - Emploi

VP responsable de la Commission :

Guy HAGHEBAERT

Titulaires :

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Guy HAGHEBAERT
Regis GUERIN
Liliane BERTHELIER
France CHAPILLON
Robert LETORT
Claudine GEORGES
Robert DUBOIS
Philippe MALET
Bruno OVYN
Claude THIERRY
Bernard DELAVEAU
Gérard LELIEVRE
Jean-Claude DECOURT
André PRIGENT
Bernadette ABSOLU

Commission des Travaux

VP responsable de la Commission :

Gérard DUPATY

Titulaires :

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Gérard DUPATY
Denis CHERON
Eric PEPIN
Christian BOURILLON
Robert LETORT
Jean-Marie DUCHENE
Robert DUBOIS
Benoît DIGEON
Christian CHARPENTIER
Claude NAVES
Bernard DELAVEAU
Gérard LELIEVRE
Jean-Claude DECOURT
André PRIGENT
Christian CANCEL

Commission des Affaires Culturelles

VP responsable de la Commission :

Bernadette ABSOLU

Titulaires :

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Baudouin ABRAHAM
Thierry BEYER
Corinne PILTE
France CHAPILLON
Bernard BUISSON
Claudine GEORGES
Isabelle SAMIEZ
Jean-René COQUELIN
Annick BOISSEIN
Bruno DELAHAIE
Bernard DELAVEAU
Michelle DARDELET
Stéphane JAUBERT
Denise SERRANO
Bernadette ABSOLU

Commission Accessibilité des ERP et des Services Publics

VP responsable de la Commission :

René BEGUIN

Titulaires :

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Michel PECHER
Jean-Paul SCHOULEUR
Christian BERTHIER
Christian BOURILLON
Robert LETORT
René BEGUIN
Isabelle SAMIEZ
Bernard DUVAL
Francis MARCOTTE
Dominique LAURENT
Serge JOUDRIER
Frank QUETIN
Annick PLANCHERON
Roland BOURDOIS
Christian CANCEL

Commission d'Evaluation des transferts de charges

Président de la Commission : **Dominique LAURENT**

VP responsable de la Commission : **Christian BOURILLON**

Titulaires :

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Gérard DUPATY
Régis GUERIN
Francis DE MAUMONT
Christian BOURILLON
Robert LETORT
Gérard SPILMONT
Philippe BOITARD
Nadia GUIFARD
Christian CHARPENTIER
Dominique LAURENT
Muriel PARASKIOVA
Gérard LELIEVRE
Carole FAINAS
Denise SERRANO
Muriel MOREL

Suppléants :

Guy HAGHEBAERT
Jean-Paul SCHOULEUR
Eric PEPIN
France CHAPILLON
Bernard BUISSON
Jean-Marie DUCHENE
Eric GODEY
Marie-Claire TICOT
Bruno OVYN
Gérard MOREAU
Guy MOREAU
Michelle DARDELET
Stéphane JAUBERT
Roland BOURDOIS
Michèle RENOUST

Commission Urbanisme et Logement

VP responsable de la Commission :

Dominique LAURENT et Robert LETORT

Titulaires :

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Edmond SZEWCZYK
Denis CHERON
Cécile MAMERT
Christian BOURILLON
Robert LETORT
Gérard SPILMONT
Jean-Louis BEAUVILLARD
Bernard VALLANT
Francis MARCOTTE
Dominique LAURENT
Serge JOUDRIER
Gérard LELIEVRE
Nadine PARFAIT
André PRIGENT
Christian CANCEL

Commission des Affaires Sociales

VP responsable de la Commission :

Frank DEMAUMONT

Titulaires :

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Catherine FEVRIER
Jean-Paul SCHOULEUR
Francis DE MAUMONT
France CHAPILLON
Bernard BUISSON
Claudine GEORGES
Pascal DAVY
Viviane JEHANNET
Annick BOISSEIN
Arlette PROCHASSON
Serge JOUDRIER
Christophe MOINEAU
Annick PLANCHERON
Denise SERRANO
Bernadette ABSOLU

Commission Environnement, Développement Durable et Agenda 21

VP responsable de la Commission :

Denise SERRANO

Titulaires :

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Edmond SZEWCZYK
Thierry BEYER
Yolande VALS
Christian BOURILLON
Jean-Claude SEGUIN
Gérard SPILMONT
Jean-Louis BEAUVILLARD
Carole BUTOR
Bruno OVYN
Claude THIERRY
Serge JOUDRIER
Michelle DARDELET
Stéphane JAUBERT
Denise SERRANO
Bernadette ABSOLU

Délégation de service public - Commission d'ouverture des plis

Président de la Commission : **Jean-Pierre DOOR**

Titulaires :

Bernadette ABSOLU
Benoît DIGEON
Bernard DUVAL
Dominique LAURENT
Eric PEPIN

Suppléants :

Bernard DELAVEAU
Guy HAGHEBAERT
Robert LETORT
Jean-Paul SCHOULEUR
Denise SERRANO

Commission des Sports

VP responsable de la Commission :

Frank SUPPLISSON

Titulaires :

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Jean-Charles LAVIER
Thierry BEYER
Christophe RAMBAUD
Christian BOURILLON
Jean-Claude SEGUIN
Gérard SPILMONT
Pascal DAVY
Frank SUPPLISSON
Francis MARCOTTE
Bruno DELAHAIE
Serge JOUDRIER
Gérard LELIEVRE
Annick PLANCHERON
André PRIGENT
Bernadette ABSOLU

Commission Intercommunalité

VP responsable de la Commission :

Bernard DELAVEAU

Titulaires :

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Gérard DUPATY
Jean-Paul SCHOULEUR
Chantal CLEMENT
Christian BOURILLON
Robert LETORT
René BEGUIN
Robert DUBOIS
Frank SUPPLISSON
Christian CHARPENTIER
Dominique LAURENT
Bernard DELAVEAU
Gérard LELIEVRE
Stéphane JAUBERT
Denise SERRANO
Bernadette ABSOLU

Commission Ruralité

VP responsable de la Commission :

Christian BOURILLON

Titulaires :

AMILLY
CEPOY
CHALETTE/LOING
CHEVILLON/HUILLARD
CONFANS/LOING
CORQUILLEROY
LOMBREUIL
MONTARGIS
MORMANT/VERNISSON
PANNES
PAUCOURT
ST-MAURICE/FESSARD
SOLTERRE
VILLEMANDEUR
VIMORY

Edmond SZEWCZYK
Thierry BEYER
Christophe RAMBAUD
Christian BOURILLON
Bernard BUISSON
René BEGUIN
Jean-Louis BEAUVILLARD
Carol BUTOR
Christian CHARPENTIER
Claude THIERRY
Bernard DELAVEAU
Gérard LELIEVRE
Jean-Claude DECOURT
François COULON
Bernadette ABSOLU

Commission d'Appel d'Offres

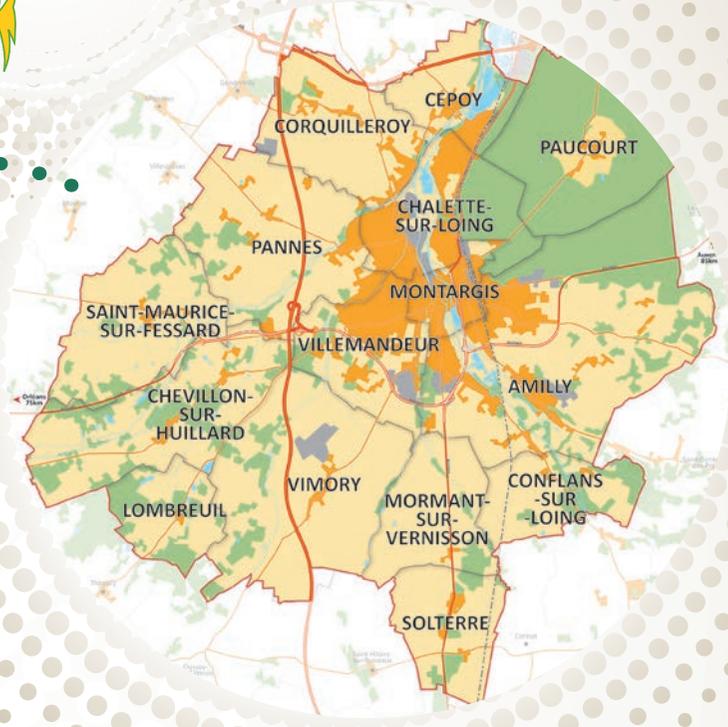
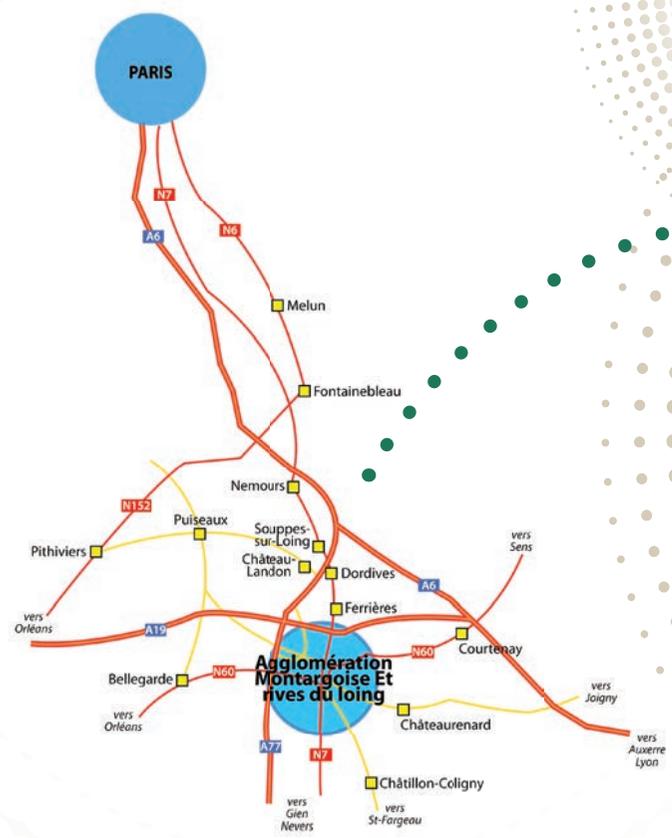
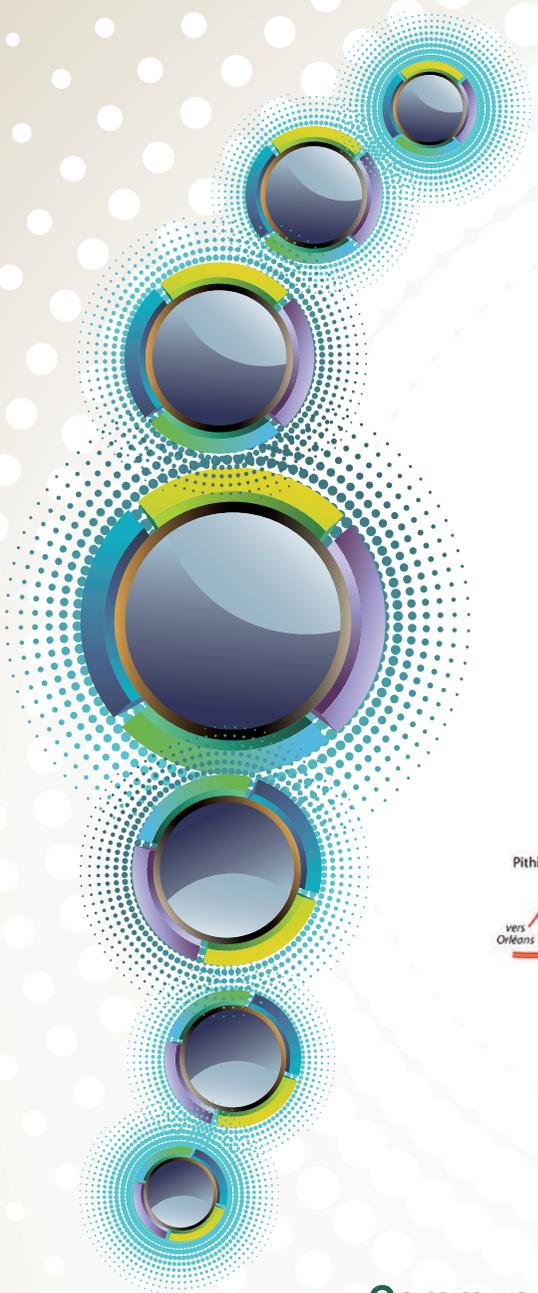
Président : **Monsieur le Président de la Communauté**
ou son représentant : **Gérard DUPATY**

Titulaires :

Bernadette ABSOLU
Christian BERTHIER
Bernard DELAVEAU
Benoît DIGEON
Dominique LAURENT

Suppléants :

Bernard DELAVEAU
Guy HAGHEBAERT
Robert LETORT
Denise SERRANO



Communauté d'agglomération - 1 rue du Faubourg de la Chaussée - BP 317 - 45203 Montargis cedex
Tél. 02 38 95 02 02 - Fax. 02 38 95 02 29 - contact@agglomontargoise.fr - www.agglomontargoise.fr